

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Animation des plans d'actions agricoles des contrats de solutions ERMES 2023 -2025 de Saint-Louis Agglomération

4. Classification CPV :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
71300000-1	Services d'ingénierie

5. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°22-109924 du 08/08/2022.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ALSACE
Siège social Espace Européen de l'entreprise
SCHILTIGHEIM
2 rue de Rome – CS 30022
67013 STRASBOURG CEDEX



Montant des prestations :

Partie forfaitaire du marché composite : Pour un montant total de 13 837,50 € HT tel qu'il ressort de l'onglet DPGF du document financier complété par le candidat.

Partie à bons de commande du marché composite : Pour un montant total simulé de 107 317,50 € HT, sur la base de l'onglet BPU du document financier complété par le candidat. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande conclu pour un montant minimum de 30 000 € HT et pour un montant maximum de 150 000 € HT sur la durée totale du marché.

Date d'attribution du marché :

Lundi 26 septembre 2022

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Lundi 26 septembre 2022

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Mardi 27 septembre 2022

